



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 22/2015

**Crédit d'aménagement pour la mise en service de la
ligne de bus tl 67 entre Pra-Forny et Cully Gare**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 16 novembre 2015

lundi 23 novembre 2015

Combles Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Le présent préavis sollicite l'octroi d'un crédit d'aménagement pour la mise en service en 2016 de la ligne de bus tl 67 entre Pra-Fornny et la gare de Cully. Cette mise en service initiale se fera avec un minibus. Elle porte sur un tracé « provisoire » n'impliquant pas de grands travaux d'infrastructure. La Municipalité sollicite aussi un crédit d'étude pour évaluer deux variantes de desserte définitive pour la ligne tl 67 impliquant des coûts d'infrastructures plus conséquents. Sous réserve de la décision des services cantonaux, le tracé définitif de la ligne tl 67 pourrait être mis en service en 2017.

1. Contexte du projet

La nécessité de créer une liaison de transport public verticale entre Pra-Fornny et la gare de Cully a souvent occupé les réflexions des autorités de nos cinq anciennes communes. Cette question prioritaire est inscrite dans le plan de législature 2011-2016 de Bourgen-Lavaux.

Fin 2014, des contacts ont été pris avec la Direction générale de la mobilité pour évaluer les synergies possibles entre transports publics et transports scolaires. Ces discussions faisaient opportunément écho aux réflexions cantonales sur la réorganisation de la desserte dans l'Est lausannois. Elles ont débouché d'une part sur la requalification de la ligne tl 47 Pully Port/Landar en ligne urbaine et, d'autre part, sur le projet de nouvelle ligne régionale tl 67 Pully Val-Vert/Cully Gare.

La ligne 67 Pully Val-Vert/Cully Gare desservira notre commune à une cadence horaire synchronisée avec l'offre CFF de Grandvaux et Cully (cf. annexe 1). Elle transportera à terme une partie des élèves secondaires se rendant au Verney à Puidoux, via la gare de Grandvaux. Cette nouvelle ligne améliore les connexions avec le centre de Pully (ligne tl 47 Pully Port/Landar cadencée à 15 min) et le centre de Lausanne (ligne tl 7 Pully Val-Vert/Lausanne St-François cadencée à 7 min).

Les coûts d'exploitation de la ligne tl 67 sont inclus dans la participation financière de la commune au « trafic régional et assimilé ». Pour 2016, cette contribution est de CHF 485'000.- contre CHF 429'300.- en 2015 (cf. compte 180.351.700). Cette augmentation de CHF 56'200.- n'est pas uniquement due à la création de la ligne tl 67 mais correspond à l'ensemble des prestations du trafic régional assimilé dans le bassin de transport 5 (Lausanne - Echallens - Oron).

Si la ligne tl 67 est financée par le trafic régional, les coûts d'équipement inhérents à sa mise en service sont à la charge de la commune. Ce préavis porte donc sur le financement des travaux de signalisation et d'infrastructure nécessaires à la mise en service en 2016 de la ligne de bus tl 67 entre Pra-Fornny et la gare de Cully. Le tracé retenu - route du Signal, route de Chenaux, Côte-aux-Vignes et route de la Corniche - permet de faire circuler un minibus de 26 places sans travaux importants.

Pour la suite, deux variantes sont à l'étude. La première, proposée par le canton, pérennise le tracé initial mais vise à exploiter la ligne tl 67 avec un autobus de 50 places. La deuxième variante, proposée par la Municipalité, vise à conserver la desserte avec un minibus mais veut modifier le tracé initial pour desservir directement le village de Grandvaux. La Municipalité sollicite ainsi un crédit d'étude pour évaluer ces deux variantes et proposer d'ici 2017 un tracé définitif pour la ligne tl 67.



2. Mise en service 2016 de la ligne tl 67 avec un minibus

Les travaux nécessaires à la mise en service de la ligne tl 67 entre Pra-Fornoy et la gare de Cully - via la route du Signal, la route de Chenaux, la Côte-aux-Vignes et la route de la Corniche, se détaillent comme suit (annexe 2) :

| Devis général pour la mise en service initiale de la ligne tl 67 | | | |
|--|---|------------|----------------|
| 1. | <u>Génie civil et petits aménagements</u> | | |
| | • Pra Grana | CHF | 7'200 |
| | • Genevrey | CHF | 18'000 |
| | • Trossière | CHF | 39'800 |
| | • Chenaux | CHF | 3'000 |
| | • Riex | CHF | 12'300 |
| | • Colombaires | CHF | 25'500 |
| | • Cully gare | CHF | 3'000 |
| | | CHF | 108'800 |
| 2. | <u>Signalisation</u> | | |
| | • Travaux de marquage | CHF | 17'000 |
| | • Signalisation verticale | CHF | 17'700 |
| | | CHF | 34'700 |
| 3. | <u>Mise en chantier</u> | | |
| | • Installation de chantier | CHF | 5'000 |
| | • Signalisation temporaire | CHF | 10'000 |
| | | CHF | 15'000 |
| 4. | <u>Travaux administratifs</u> | | |
| | • Plans pour autorisation préalable | CHF | 2'300 |
| | • Plans pour mise à l'enquête | CHF | 7'500 |
| | | CHF | 9'800 |
| 5. | <u>Autres frais</u> | | |
| | • Divers et imprévus (10% travaux GC) | CHF | 12'000 |
| | | CHF | 12'000 |
| | Total des travaux HT | CHF | 180'300 |
| | <i>TVA 8% et arrondi</i> | CHF | 14'700 |
| | TOTAL DES TRAVAUX TTC | CHF | 195'000 |

Commentaires

- La définition du tracé général et l'aménagement des différents arrêts de bus ont fait l'objet d'une étude détaillée en fonction des normes fédérales sur les transports publics, des règles de sécurité routière, du confort d'accès et de chargement des usagers et de la topographie locale.
- Plusieurs visites sur le terrain ont été faites en présence des responsables tl, du voyer des routes, du chef du service des infrastructures et du municipal en charge de la mobilité. Le plan du tracé général et des arrêts a été testé avec un minibus et un autobus.
- Le détail des travaux pour la mise en service 2016 de la ligne tl 67 est présenté en annexe. La réalisation des travaux fera l'objet d'un appel d'offre. La supervision et la coordination du chantier seront confiées au service des infrastructures.
- **La mise en service initiale de la ligne tl 67 avec minibus est prévue pour le 30 janvier 2016.**



3. Etude de variantes pour la desserte définitive de la ligne tl 67

Comme déjà mentionné, le tracé initial retenu pour la mise en service 2016 permet d'exploiter rapidement la ligne tl 67 avec un minibus sans réaliser de grands travaux d'infrastructure. A plus long terme, une étude de variantes est nécessaire pour définir la desserte définitive de la ligne tl 67. Les deux options envisagées impliquent des travaux d'infrastructures conséquents.

1. Desserte du tracé initial avec autobus (annexe 3)

La variante proposée par le canton et les transports lausannois conserve le tracé initial de la ligne tl 67 mais augmente ses capacités de transports en remplaçant le minibus par un autobus de 50 places. Cette approche doit répondre à l'augmentation des besoins liés aux transports scolaires vers Puidoux et au passage à 15 minutes de la cadence des RER à Cully. Elle tient aussi compte des impératifs d'exploitation du matériel roulant utilisé par les tl.

2. Desserte du village de Grandvaux avec minibus (annexe 4)

La variante de la Municipalité vise à desservir le village de Grandvaux en passant par la route de la Crétaz et la route de la Petite-Corniche. Cette variante nécessite la réalisation d'un giratoire à l'entrée du village de Grandvaux et d'un chemin piéton à l'arrêt de Chenaux. Elle implique de conserver une exploitation par minibus de 26 places du fait de sa topographie pentue.

Une analyse sommaire des travaux nécessaires à la réalisation des deux variantes a été confiée au bureau d'ingénieur Cédric Rosset à Cully. Celle-ci évalue la faisabilité technique des ouvrages à réaliser et estime leur ordre de grandeur financier. Ces estimations portent sur les arrêts nécessitant d'importants travaux d'infrastructure. Elles ne tiennent pas compte des travaux d'aménagement et de signalisation. Les autres arrêts du tracé initial ne sont pas touchés par les variantes d'étude.

Estimation sommaire des ouvrages de projet (variation +/- 20 à 30%)

Variante 1 - Desserte du tracé initial avec autobus

| | | | |
|------------------|--------------------------------|------------|----------------|
| • Pra Grana | place d'évitement | CHF | 50'000 |
| • Grandvaux gare | arrêt bloquant route cantonale | CHF | 60'000 |
| • Chenaux | place d'évitement | CHF | 105'000 |
| • Riex | requalification giratoire | CHF | 150'000 |
| | | CHF | 365'000 |

Variante 2 - Desserte de Grandvaux avec minibus

| | | | |
|---------------------|-------------------------|------------|----------------|
| • Grandvaux gare | dégagement visibilité | CHF | 85'000 |
| • Grandvaux village | création d'un giratoire | CHF | 270'000 |
| • Chenaux | cheminement piéton | CHF | 110'000 |
| | | CHF | 465'000 |

Dans le cadre de ce préavis, **la Municipalité sollicite un crédit d'étude de CHF 45'000.- pour poursuivre et préciser l'analyse de ces variantes.** Cette étude devra valider la faisabilité des variantes, établir les avant-projets d'ouvrage et chiffrer les travaux à réaliser. Elle devra aussi évaluer l'intérêt des variantes en fonction de l'évolution du trafic voyageur et des transports scolaires. Elle servira de base aux discussions avec les autorités cantonales et les tl en vue de finaliser la desserte de la ligne 67. La Municipalité espère pouvoir arrêter d'ici 2017 le tracé définitif de la ligne tl 67.



4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 22/2015 de la Municipalité du 2 novembre 2015 ;

ouï les rapports de la Commission ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'aménagement de CHF 195'000.- TTC pour réaliser les travaux de signalisation et d'infrastructure nécessaires à la mise en service au 30 janvier 2016 de la ligne tl 67 avec un minibus (tracé initial);**
- 2. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 45'000.- TTC pour l'évaluation des variantes de projets visant à définir la desserte définitive de la ligne tl 67 à l'horizon 2017;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
- 4. d'amortir l'investissement total de CHF 240'000.- TTC sur une durée de dix ans, à raison de CHF 24'000.- par année, (chapitre 430), le 1er au budget 2017.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2015.

Délégué de la Municipalité : Yves Kazemi

Annexes

1. Plan du tracé initial de la ligne tl 67 Pra-Forny - Cully Gare
2. Travaux pour la mise en service 2016 de la ligne tl 67 avec un minibus
3. Travaux pour la desserte du tracé initial avec un autobus (variante 1)
4. Travaux pour la desserte de Grandvaux avec un minibus (variante 2)